

Lille, le 22 novembre 2021

Stéphane Henry  
Référént académique « mémoire et citoyenneté »

à Mesdames et Messieurs les Professeurs

**Objet :** Concours national de la Résistance et de la Déportation 2021-2022

Chères et chers collègues,

Le thème retenu pour l'année scolaire 2021-2022 est intitulé « La fin de la guerre. Les opérations, les répressions, les déportations et la fin du IIIe Reich (1944-1945) ».

### **1) La participation au Concours national de la Résistance et de la Déportation**

Le concours est ouvert aux élèves des établissements publics et privés sous contrat, plus particulièrement à ceux des classes de troisième et de lycée.

Les épreuves écrites individuelles se dérouleront le jeudi 31 mars 2022, selon les modalités pratiques habituelles fixées par les Directions académiques des services de l'Éducation nationale (DSDEN) du Nord et du Pas-de-Calais. Elles reposent sur des sujets élaborés par une commission présidée par le référent « mémoire et citoyenneté » de l'académie de Lille. Ces sujets sont donc identiques pour les deux départements.

Afin de correspondre au mieux avec le travail mené dans les classes, les sujets seront proches des exercices « institutionnels » familiers des élèves. Mais les critères d'évaluation favoriseront l'engagement de l'élève dans la préparation au concours, son intérêt pour le sujet et ses capacités de réflexion personnelle.

Pour les élèves de troisième, le devoir durera deux heures et se décomposera en exercices conformes à la maquette du Diplôme national du brevet actuel. A titre d'exemple, vous retrouverez le sujet donné à la session 2020-2021 à l'adresse suivante : <https://pedagogie.ac-lille.fr/histoire-geographie/2021/11/14/sujet-cnrd-college-2020-2021/>

Pour lycées généraux, technologiques et professionnels, les élèves auront trois heures pour réaliser **un seul exercice** : ils devront **choisir** entre une composition à partir d'un sujet donné d'une part et une analyse de document(s) à partir d'une consigne générale d'autre part. A titre d'exemple, vous retrouverez le sujet donné à la session 2020-2021 à l'adresse suivante : <https://pedagogie.ac-lille.fr/histoire-geographie/2021/11/14/sujet-cnrd-lycee-2020-2021/>

Tout comme pour les copies individuelles, les travaux collectifs devront être transmis à la DSDEN pour le samedi 2 avril 2022 au plus tard. Je ne peux qu'encourager cette forme de participation au concours qui offre l'occasion de développer l'autonomie et la créativité des élèves, d'organiser autrement leur travail. Les productions collectives peuvent d'une part permettre aux élèves de s'approprier des connaissances et des démarches historiques et d'autre part favoriser leur réflexion sur l'engagement civique en les impliquant activement. Je rappelle la nécessité absolue de faire en sorte que les productions collectives restent anonymes : le nom de l'établissement ne doit ainsi pas apparaître. Le professeur complètera un court document (appelé « fiche d'explicitation du travail collectif ») qui lui permettra d'explicitier le projet des élèves et l'objectif du travail collectif.

Si les contraintes sanitaires le permettent, les lauréats départementaux recevront leur prix lors d'une cérémonie organisée, en mai-juin, à Arras pour les établissements du Pas-de-Calais et à Lille pour les établissements du Nord. Les meilleurs travaux individuels et collectifs seront sélectionnés par département pour être présentés au jury académique.

Le jury académique sélectionnera à son tour six travaux par catégorie (pour rappel, il existe quatre catégories) afin de les présenter au jury national. Les élèves sélectionnés par le jury académique seront mis à l'honneur lors d'une cérémonie qui aura lieu à Lille le 8 juin 2022. Le palmarès national sera rendu public en

septembre-octobre 2022. Pour information, à la session 2020-2021, trois récompenses nationales (un prix et deux mentions) ont été décernées à des élèves de l'académie de Lille.

## **2) La préparation du Concours national de la Résistance et de la Déportation**

Je vous rappelle qu'il est possible d'inscrire des lycéens quel que soit le niveau : ces derniers ont déjà des savoirs relatifs au thème du concours, que l'on peut réactiver (savoirs issus de la classe de troisième ou savoirs extra-scolaires) ; le thème du concours peut être très largement abordé dans le cadre de l'enseignement moral et civique, notamment en classe de seconde (la thématique centrale étant la liberté).

### **Les ressources nationales**

Depuis mai 2013, il existe un portail national permanent consacré au Concours national de la Résistance et de la Déportation : <https://www.reseau-canope.fr/cnrd/>. Ce portail rappelle les principales modalités pour participer au CNRD et le thème de la session est développé par Tristan Lecoq, inspecteur général.

Le Mémorial de la Shoah a coordonné une brochure pédagogique dédiée au thème du concours. La version numérique de la brochure est consultable et téléchargeable à l'adresse suivante : [http://www.memorialdelashoah.org/programme-bimestriel/2021\\_10\\_fluidbook\\_cnrd60/#/page/0](http://www.memorialdelashoah.org/programme-bimestriel/2021_10_fluidbook_cnrd60/#/page/0) Elle permet d'agrandir les documents et de découvrir des ressources complémentaires (notamment des articles approfondis, des témoignages, des ressources sonores et audiovisuelles).

L'Institut National de l'Audiovisuel (INA) met également à disposition des professeurs et des élèves une sélection d'archives dont certaines seront très utiles pour traiter le thème 2021-2022. On peut retrouver ces archives issues des fonds de presse filmée, de radio et de télévision à l'adresse suivante : <https://enseignants.lumni.fr/parcours/CnRD-s-engager-liberer/s-engager-pour-liberer-la-france.html>

### **Les ressources régionales**

Les services éducatifs de la Coupole d'Helfaut-Wizernes et du musée de la Résistance de Bondues peuvent favoriser votre participation et accompagner vos projets. Ils vous proposent des ressources locales qui amèneront les élèves à découvrir et à comprendre les spécificités de l'histoire de la région et de l'engagement résistant de ses habitants. Il est en effet essentiel d'inscrire la préparation du concours dans une dimension locale. La Coupole peut vous aider à préparer le concours en mettant à disposition de vos élèves différents types de documents (archives, photos). Un travail, sous forme d'ateliers et portant sur un thème précis (les « marches de la mort », les dernières semaines de l'occupation et la libération du Nord de la France...) peut également être mené sur le site. Quant au Musée de la Résistance de Bondues, il organise, comme chaque année, une exposition temporaire centrée sur le thème retenu.

Je souhaite que le Concours national de la Résistance et de la Déportation continue de susciter l'engagement de nombreux professeurs, issus de tous les types d'établissement, et qu'il offre la possibilité de mener, dans les collèges et les lycées, un véritable travail interdisciplinaire. Je souhaite également que la préparation au concours soit une nouvelle fois l'occasion de prendre la mesure des enjeux civiques qui accompagnent ce travail d'histoire et de mémoire.

Je vous remercie de votre investissement et vous adresse mes salutations les plus cordiales.

Stéphane Henry,  
Réfèrent académique « mémoire et citoyenneté »  
IA-IPR d'histoire-géographie  
Académie de Lille  
[stephane.henry@ac-lille.fr](mailto:stephane.henry@ac-lille.fr)